

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 19/2 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.2.57258

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

dienende Haltung entschärft, wie überhaupt der Autor zu ungeschichtlichen Wahrnehmungen neigt: Der Begriff der »Frontières naturelles« wird als konstantes Ziel der französischen Außenpolitik vom Ancien Régime bis ins 20. Jahrhundert gesehen (S. 34 und passim). Zwar spricht Vauban in seiner Schrift »Projet de paix« 1706 von den »Bornes naturelles«, doch übersieht Pujo, daß die offizielle französische Außenpolitik diese Zielsetzung erst seit der Revolution konsequent verfolgte.

Positiv einzuschätzen ist dagegen der Hinweis Pujos auf den gescheiterten Vorschlag Vaubans vom 13.5. 1704, die Schweizer Eidgenossenschaft als Vermittler im Spanischen Erbfolgekrieg anzurufen, ein Plan, der in der Literatur bisher kaum gewürdigt wurde (vgl. Georges Livet, *Edition des Instructions aux Ambassadeurs en Suisse*, 2 Bde, Paris 1983). Die Ignorierung nicht-französischer Literatur wirkt sich nicht eben günstig auf abschließenden Beurteilungen aus: So wird Vauban als Mitbegründer der modernen Statistik vermutet (S. 132), obwohl Fritz Karl Mann bereits 1914 und Walter Braeuer 1948 diese Hypothese zurückweisen konnten.

Insgesamt zeichnet sich Pujos Darstellung durch eine große Quellennähe aus. Ausnahmen bestätigen diesen Befund: So wird seine Behauptung, Vauban habe die Verwüstung der Pfalz 1689 mißbilligt, nirgends durch Quellenbelege abgesichert.

Der Autor will offenbar weniger eine Studie vorlegen, die methodisch neue Wege auch und gerade in der Militärgeschichtsschreibung geht, vielmehr soll durch ein flüssig geschriebenes Buch einem breiten französischen Publikum eine historische Persönlichkeit in Erinnerung gebracht werden, die in ihren staatspolitischen Tugenden als Vorbild auch für die heutige Gesellschaft nahegelegt wird.

Heinz SPROLL, Ludwigsburg

Rolf REICHARDT/Eberhard SCHMITT (Hgg.), *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680–1820*, Heft 8: *Barbarie, Civilisation, Vandalisme, Economie politique*, München (Oldenbourg) 1988, 108 S.; Heft 9: *Bastille, Citoyen-Sujet, Civisme*, München (Oldenbourg) 1988, 109 S.; Heft 10: *Féodalité, Féodal, Parlements*, München (Oldenbourg) 1988, 110 S.

Sous la direction éditoriale de nos collègues allemands bien connus Rolf Reichardt et Eberhard Schmitt, le »Oldenbourgverlag« de Munich fait paraître depuis 1985 une série d'analyses thématiques du vocabulaire de l'époque révolutionnaire française. Félicitons tout d'abord, sans réserve aucune, et l'initiative de nos collègues, et plus encore le courage de la maison d'édition qui a osé se lancer dans la publication d'un ouvrage de public probablement restreint. Car il s'agit d'une très vaste entreprise, s'étalant sur des années, véritable monument d'érudition, dont l'utilité, est-il besoin de le dire, était évidente de longue date. Regrettons simplement qu'il ne s'est pas trouvé de maison d'édition française qui ait accepté ce risque éditorial. Quant à la qualité de nos deux collègues, leur spécialisation poussée (l'un a plus que tout autre révélé la réalité de la pensée de K. Marx sur la Révolution, avec toutes ses contradictions, l'autre a fait sa thèse, remarquée, sur le concept même de la »révolution«) personne ne pourra les contester. Comme il est logique, l'œuvre se répartit en un grand nombre de fascicules, qui sont, en réalité, autant de vrais livres autonomes, donc confiés à des spécialistes divers, tant français qu'allemands. Ce grand projet éclaire tout un pan de la Révolution française que l'on avait quelque peu tendance à laisser dans l'ombre. Il n'avait pourtant pas échappé aux contemporains, et il avait paru, dès 1789, toute une série de dictionnaires du vocabulaire nouveau, émanant – fait linguistiquement significatif – essentiellement de l'opposition anti-révolutionnaire. Leur thèse était simple: le vocabulaire révolutionnaire est déterminé par une inversion générale du sens traditionnel des mots. Ce sont donc instruments de combat, qu'il convient, non point d'ignorer, car ils recèlent des mines de

renseignements divers autrement inaccessibles, mais pour le moins à utiliser avec prudence. Ce qui explique que dans la lutte des partis au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on a eu tendance à les oublier.

L'exploration du champ sémantique des mots, leur »resituation« dans le contexte du discours dont ils sont extraits est de nature à nous faire revoir bien des choses. Il fallait, naturellement, délimiter une période chronologique, sous peine de tomber dans le »Uferlose«. On a donc choisi les dates-limites de 1680–1820. A vrai dire, c'est sur cette chronologie que je bute un peu. Il faut, bien entendu, les entendre comme dates repères, à anticiper ou à dépasser suivant les besoins de la cause, ou plutôt du mot envisagé. 1680: la référence à la »crise de la conscience européenne« est évidente: est-elle, pour autant la seule possible? On pourrait, de même, avancer la phase de fixation de la langue française, tant sur le plan du vocabulaire que sur celui de la syntaxe, entre 1610 et 1640, période soigneusement décrite dans le livre de L. Febvre sur la »religion de Rabelais«. Personnellement, je pense qu'une enquête sur le XVI<sup>e</sup> siècle serait très utile: tout un pan du vocabulaire juridique et politique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui émerge très nettement vers 1750–1760, et qui constitue déjà auparavant les fondements des remontrances des Parlements, provient, en réalité de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Rappelons au passage que, vers les années 1740, le parlementaire (jansénisant) Lenain entreprenait une énorme recollection des actes du Parlement de Paris depuis le XIII<sup>e</sup> siècle susceptibles de prouver les abus de l'autorité royale: cette collection en 84 volumes (avec index) se trouve, entre autres, au Centre historique de l'Université de Londres et n'a jusqu'à présent jamais été exploitée. Quelques sondages sont cependant suffisants pour montrer – ce dont on se doutait – l'évidence de l'emprunt de tout un vocabulaire ancien, qui courant souterrainement sous la gloire et la grandeur du vocabulaire politique du »grand siècle«, ressort, sans doute aucun, vers 1680, timidement, pour couler d'abondance dès après 1715, et surtout après 1750/1760, c'est-à-dire au moment où même dans les bureaux des secrétariats d'Etat se mettent en place commis et premiers commis, plus ou moins imbus d'idées »nouvelles«. Ce qui, après tout, est normal: une époque de guerre civile qui s'amorce se nourrit nécessairement, pour partie, de ce qu'avait conçu, à travers certes tous les filtres qu'on imagine, une autre époque de guerre civile.

De même, il n'est pas si sûr que la date post quem de 1820 soit la meilleure possible. La tentative de revitaliser une partie du vocabulaire politique de l'Ancien Régime s'achève, peut-être, vers 1820, mais il eut été plus qu'intéressant de voir l'évolution, – ou la non évolution – après 1820, la manière dont les divers systèmes parlementaires, et les révolutions, ont eu recours ou non au stock des mots disponibles.

Que l'on ne prenne pas ces remarques pour des critiques: il est évident que simplement délimité par les butoirs de 1680 et de 1720, le travail de recensement, de collation, est proprement énorme, nécessairement œuvre d'au moins une génération d'historiens. Il faut bien, à un moment donné, se résigner sous peine de ne déboucher jamais, à se restreindre. Et le mérite de l'entreprise est d'abord, justement, d'exister, et d'éviter qu'à force de vouloir trop embrasser, on n'étreigne rien. Encore faudrait-il qu'à un moment ou à un autre, l'on puisse rappeler ces racines, parfois très révélatrices, ou ces prolongements. Car comment peut-on faire abstraction du sens actuel? Il est point d'aboutissement provisoire auquel chacun, implicitement, se réfère, sans le dire.

L'entreprise peut justifier ce choix chronologique d'autant mieux que la »banque de données« initiale a été choisie très large. L'on part – les différents auteurs partent –, comme il est logique, des dictionnaires d'époque, étape obligatoire quand il s'agit d'éclairer le débat. Sur cette base commode (mais un dictionnaire reflète-t-il exactement l'étendue du champ sémantique d'un mot dès lors qu'il est en voie d'extension rapide?) s'ajoute un éventail aussi large que possible de livres, et surtout, de pamphlets qui abondent à partir du »coup d'Etat Maupeou«, qui semble bien avoir été, sur le plan du vocabulaire politique, le point d'inflexion qui détermine la suite. Immense amas qui fait de ces livres des outils particulièrement précieux,

puisqu'ils livrent au lecteur une mine de citations digne du grand Littré – en mieux, et en beaucoup plus complet. Et par là ce »Handbuch« au titre infiniment trop modeste devient livre de base dont personne ne pourra plus se passer. En découle naturellement la description, j'allais dire évidente, de l'évolution du sens des mots qui parfois est, effectivement, suivant les procédures décrites par E. Le Roy Ladurie dans le »Carnaval de Romans«, inversion. Le XVIII<sup>e</sup> siècle en était partiellement conscient, témoin les interversions maître/serviteur, dont le théâtre de Marivaux porte témoignage.

C'est donc au jeu complexe de dévalorisation/revalorisation chronologiquement distinct, ce à la manière d'une machine enregistreuse qui peut se passer presque de commentaires. Le cahier I/2 (Allgemeine Bibliographie, Einleitung. Die Wörterbücher in der französischen Revolution), œuvre pour la première partie de R. Reichardt, pour la seconde de Brigitte Schlieben-Lange est déjà un gros volume de 196 pages, véritable instrument de travail indispensable, tant pour les buts visés que par l'analyse des dictionnaires. Le »cahier« 3 était particulièrement attendu, puisque réservé à ces mots-clefs que sont philosophe, philosophie, Terreur, Terroriste, Terrorisme, les premiers analysés par Hans Ulrich Gumbrecht, les seconds par Gerd van den Heuvel. Le cahier 4 est dédié aux mots Civilité, Fanatique, Fanatisme (respectivement R. Chartier et Thomas Schleich) et pour ne pas tomber dans l'énumération pure et simple, pour le cahier 9 à la Bastille (R. Reichardt), citoyen-sujet, civisme (Pierre Rétat) le cahier 10 à Féodalité et féodal (Gerd van den Heuvel) et Parlements (Michael Wagner) en passant par barbarie, civilisation, vandalisme, cosmopolite, cosmopolitisme, capitaliste, banquier, financier, honnête homme, honnêteté, honnêtes gens, matérialisme, matérialiste, Nation etc., soit au total pour 9 cahiers, 38 mots analysés. Ce qui témoigne de la profondeur et de la portée de l'enquête. Les points de vue des divers auteurs ne concordent pas toujours – le contraire eût étonné, vu la diversité des évolutions sémantiques comme de celle des auteurs. Ce n'est même pas la rançon inhérente à toutes les œuvres collectives, mais un enrichissement considérable.

Ce qui pose quand même quelques problèmes qui, pour avoir été probablement écartés volontairement par les éditeurs (encore une fois la critique est injuste, parce que personne au monde ne peut tout faire), n'en demeurent pas moins. Il semblerait que, dans l'ensemble, on tienne relativement peu de cas du vocabulaire anti-révolutionnaire. Cela s'explique sans doute par la nature même de la documentation, moins abondante, et encore moins connue. Manque aussi, par moments, le rappel de faits étroitement liés aux mots analysés. Il existe toute une littérature, désormais, sur la »Bastille«. Or la Bastille symbole du pouvoir absolu a été systématiquement mise en place par Richelieu, et ce bel et bien dans une vue nettement »terrorisante«. L'on pourrait aller plus haut dans l'histoire. Du concept général de la forteresse dont l'utilité secondaire est de servir de prison (cf. les lettres de petit cachet) à la Bastille symbole (auquel ont tenu et Louis XIII et Louis XIV) il y a toute une évolution dont ... Alexandre Dumas a décrit, ou plutôt imaginé les avatars, grossis pour les besoins de la cause. Or ce concept est celui de Louis XVI: il a, à deux reprises, refusé la destruction de la Bastille, proposée par ses contrôleurs généraux désireux de faire disparaître un obstacle ... à la circulation, ou comme moyen de répression trop coûteux. Imaginons un instant qu'il eût cédé au conseil ... Après tout l'histoire est aussi celle des choix possibles entre beaucoup d'autres: il faut savoir, quels qu'en soient les dangers évidents, faire la part des décisions des ... décideurs, et donc du hasard. Louis XVI, en l'occurrence, a maintenu la Bastille justement comme symbole de l'absolutisme. Il n'y a pas que les mots qui comptent, quoiqu'il faille, à partir de ces livres précieux entre tous, entreprendre un jour l'histoire, ou du moins l'analyse du rôle du verbe et des mots dans la Révolution française, plus encore de la manière dont le verbe a pu devenir parole et action. La description, par exemple, que donne Conrad Englebert Oelsner des séances de l'Assemblée Nationale (1791) dans les »Papiere eines Augenzeugen« sont révélatrices. L'histoire ne restitue que l'écrit, même si celui-ci est la mise sur papier d'un oral. L'écrit cependant fige, et dans l'évolution des mots nous manque – à jamais – le son et le ton,

l'accent et la gestuelle, la rhétorique apprise de l'Antiquité, et plus encore l'atmosphère dans laquelle la parole est prononcée, écoutée, applaudie, ou au contraire étouffée. Mais là personne n'y peut rien. Encore faut-il savoir que tout n'est pas résolu, – loin de là – quand on possède l'évolution de la lettre et du mot.

Inévitablement surgit un autre aspect de la question. Prenons le mot *terreur*. Suffit-il la datation du XIII<sup>e</sup> siècle pour pouvoir tout de suite passer aux dictionnaires de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle? Un simple coup d'œil dans le Littré démontre que non: le mot *terreur* fait partie du langage non seulement des classiques du XVII<sup>e</sup> siècle, à commencer par Malherbe. Au-delà nous manque le champ sémantique du mot *terreur* pour toute la période de la Ligue, à laquelle, souvent indirectement se source une partie du vocabulaire révolutionnaire, fût-ce pour en changer le sens. Et n'est-il pas nécessaire de préciser le contenu réel (le »wie es eigentlich geschehen«) des représentations mentales face à la réalité? Dans le court terme, le mot *terreur* connaît une revitalisation avec et parallèlement au mot »despotisme« pendant la crise de 1770–1774: les adversaires parlementaires de Louis XV ont utilisé massivement les qualificatifs dévalorisants contre le roi et sa politique. Pourtant il n'y a eu aucune condamnation à mort, et l'exil, en dépit de ses inconvénients matériels, n'est pas si dramatique que cela. Nous savons par ailleurs, au XX<sup>e</sup> siècle, ce que peut signifier le »terrorisme intellectuel«, même en nos démocraties. L'article *terrorisme*, avec ses énormes qualités, démontre bien qu'on peut difficilement abstraire le champ sémantique ancien de l'actuel. Sinon on en arrive, au moins dans l'esprit de beaucoup de lecteurs, à des confusions (liées peut-être aux parti-pris des uns comme des autres). Au-delà des mots déjà analysés, se révéleront d'autres exemples. Que de fois, sous la plume d'étudiants (ce qui est encore excusable), mais aussi sous celle de collègues, rencontrons-nous le mot »aristocrate« pour désigner ce qu'en termes simples signifie bonnement, »noblesse«. Type de la déformation, cette fois extensive, d'un mot au sens restreint à l'origine. »Aristoi«: les meilleurs; sous l'Ancien Régime, le mot ne désigne que la haute noblesse. Or quand, dès 1790 ses adversaires désignent l'abbé Maury – fils de cordonnier – comme aristocrate, la seule connotation possible de ce qui est censé être une insulte est d'être contre-révolutionnaire. Ce qui, dans le langage historique de nos jours, ne pourrait être appliqué à l'abbé Maury. Tout »noblichon« cependant est qualifié, en maintes études, »d'aristocrate« et l'usage, le plus parfaitement abusif, a plutôt tendance, de nos jours, à s'étendre en France.

Ce qui justifie encore plus l'expérience entreprise. Elle fait plus que débroussailler un terrain peu délimité. En son rôle d'enregistreur souvent impassible, l'étude du champ sémantique, de ses extensions comme de ses contractions, de sa valorisation comme de sa dévalorisation, le dictionnaire (car c'en est un) entrepris démystifie par sa seule existence beaucoup de choses, frappant de vanité bien de nos imaginations et de nos parti pris. Le bel œuvre, probe, précis, révélateur, et en un mot irremplaçable. Souhaitons au projet longue vie et beaucoup de livres pareils à ceux parus. Il est des entreprises qui deviennent des instruments de travail indispensables, et par leur seule existence, obligent aux révisions parfois déchirantes. Est-il plus bel hommage à rendre aux hommes qui ont eu l'immense courage de l'entreprendre? Utile, nécessaire sont qualificatifs insuffisants: c'est novateur, et si l'on osait user d'un mot qui est ici presque déplacé, ce serait celui de »révolutionnaire« (mais dans le meilleur sens du terme). Car les remarques émises ci-dessus ne sont pas critiques, mais sont l'indice justement de l'appétit ainsi éveillé. La »mariée n'est jamais trop belle«, dit un proverbe français. Dans le cas du »Handbuch«, il ouvre effectivement les horizons les plus inattendus, les plus fructueux. Des livres qui, commencés en 1985, étaient – et demeurent encore – en avance sur leur temps.

Jean MEYER, Paris